



*Pour lire nos documents de référence et la version malgache de nos lettres, consultez notre blog à l'adresse : <http://Madagascar-Resistance.blog4ever.com>*

# Madagascar Résistance

Lettre numéro 22 - juillet 2010

## Réactions au discours de l'ambassadeur de France

Le discours de l'ambassadeur de France à Madagascar à l'occasion de la fête nationale française suscite à la fois de l'espoir et des interrogations. C'est pourquoi nous livrons ici nos premières réactions, la deuxième partie de notre Lettre étant consacrée, comme annoncée dans notre numéro précédent, à un rappel des faits marquants de l'histoire récente de Madagascar. (*Voir le texte de l'allocution en annexe sur notre blog*)

### **MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS...**

« Discours d'un pompier pyromane », « Mieux vaut tard que jamais », « Pourquoi alors tout ce gâchis pour en arriver là ».

Ce sont les réactions spontanées qui nous sont venues à l'esprit à la lecture du discours de Jean-Marc Châtaignier à l'occasion de la célébration du 14 juillet. **Fallait-il à l'ambassadeur 17 mois pour « bien faire attention à ne pas aggraver les fractures existantes », pour prévoir que la plupart des bailleurs de fonds allaient interrompre l'aide au développement et certains accords commerciaux, que d'autres sanctions allaient suivre ?** La description que fait l'ambassadeur de France de la situation qui « n'a jamais été aussi dure pour des familles confrontées à la précarité et à la misère grandissante », sa description du chômage « qui affecte les uns et les autres et ne cesse d'augmenter, fragilisant chaque jour un peu plus un tissu social éprouvé », tout cela ne constitue-t-il pas la conséquence bien prévisible de la condamnation internationale du coup d'Etat ? **Coup d'Etat dont lui-même, en application des directives de – ici on hésite, car on ne sait trop qui décide de quoi à Paris – disons donc de sa hiérarchie, a conforté les auteurs dans leur refus d'honorer les accords signés qui auraient permis d'éviter ces sanctions ? Fallait-il 13 mois après la création de la Force d'Intervention Spéciale (FIS) pour que Monsieur Châtaignier en demande la dissolution, se souvenant des « paroles prononcées en juillet 2007 par Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Francophonie » dont il a eu « l'honneur d'être le directeur de cabinet, paroles qui sont toujours d'actualité » ?** Rappelons que Jean-Marie Bockel a été très vite remplacé à ce poste justement pour avoir tenu les propos cités par l'ambassadeur, propos qui allaient dans le sens « de la fin de la Françafrique » souhaitée par ce Secrétaire d'Etat.

**Mais comme dit la sagesse malgache « on ne peut récupérer l'eau qui a été versée par terre » et disons qu'en effet, il vaut mieux tard que jamais.**

### **ENFIN UN DISCOURS D'AMBASSADEUR ET NON DE PROCONSUL**

Rendons donc cette justice à l'ambassadeur de France : **pour la première fois depuis son arrivée au lendemain du putsch en mars 2009, sur la forme, il ne parle plus comme un proconsul.**

**Sur le fond, pour la première fois également, il rappelle les promesses non tenues d'Andry Rajoelina en matière de finance publique, de contrats avec des sociétés étrangères, de corruption, de protection des ressources naturelles, de respect des libertés, des droits de l'opposition, de respect des procédures judiciaires.**

Cependant, là où le bât blesse, c'est la faiblesse des raisons qu'il donne au non respect des accords de Maputo et d'Addis Abeba qui seraient d'une part « leur complexité, porte ouverte à toutes les interprétations » et parce que « les propositions rédigées lors du sommet de Maputo III s'éloignaient de l'approche consensuelle et inclusive tant revendiquée par ailleurs » d'autre part. **Ne fallait-il pas alors encourager fortement Andry Rajoelina, comme Paris sut si bien le faire en d'autres occasions, à participer directement et non via des contacts téléphoniques avec le médiateur à Maputo III pour poursuivre la recherche d'une formulation des accords moins complexe et plus facilement applicable ?** De même, faire aux trois autres mouvances le reproche de s'être écartées à Maputo III de la démarche consensuelle et inclusive **quand la responsabilité en incombe à Andry Rajoelina, par son refus de participer aux discussions n'est pas très honnête.**

Ceci étant, comme Jean-Marc Châtaignier nous nous réjouissons du rôle que l'on veut confier à la société civile malgache - « dans son ensemble » comme le dit l'ambassadeur, et non pas à travers une partie insuffisamment représentative comme le voulait Andry Rajoelina -, dans la résolution de la crise. L'initiative dans ce sens du Collectif des Citoyens et des Organisations Citoyennes (CCOC) avait d'ailleurs débuté dès février 2009, mais fut torpillée par les actions conjuguées de Messieurs Ouédraogo et Dramé et d'un réseau franco philo-catholique malgache. Là encore, il nous faut bien dire « Mieux vaut tard que jamais ».

### **ON RETROUVE L'OBJECTIF DE TOUJOURS : PAS DE TRANSITION CONSENSUELLE ET INCLUSIVE, MAIS DES ELECTIONS**

**Au bout du compte, l'impression que l'on retire du discours de l'ambassadeur est qu'il fallait amener la population malgache dans une situation d'épuisement matériel et psychologique telle que vouloir s'accrocher aux principes devient impossible.**

En effet, quand une situation devient intenable, **la tentation est de chercher à s'en sortir à n'importe quel prix, sans réfléchir davantage. L'unique sortie de l'enfer sera donc « de bonnes élections libres, équitables et transparentes, observées par la communauté internationale »**. Nul n'a jamais d'ailleurs contesté la nécessité de telles élections pour le retour de la légalité à Madagascar. **Ce qui a toujours été contesté, c'est justement le fait qu'une transition gérée par les auteurs du coup d'Etat organise ces élections, ce qui à l'évidence ne garantirait pas leur liberté, leur équité et leur transparence.**

L'implication massive des associations civiles dans la préparation des élections, ainsi que l'observation du déroulement du scrutin par des observateurs internationaux, seront nécessaires **mais ne suffiront pas à garantir l'équité et la transparence des étapes en amont du vote.**

**Et pourtant des élections dont les résultats seraient susceptibles d'être contestés replongeraient Madagascar dans une autre crise peut-être plus grave encore.**

Nous présenterons dans notre prochaine Lettre ce qui nous paraissent être les différentes conditions requises pour que les futures élections souhaitées par toutes les parties soient réellement le début d'un retour à la paix et à la stabilité démocratique à Madagascar.

## **Mieux connaître l'histoire pour comprendre le présent (suite)**

### **LA CRISE DE 1991-1992**

Tout comme en 1972, les événements de 1991-1992 furent l'aboutissement de critiques graves portant sur des sujets d'envergure nationale. L'échec de la politique économique menée par Ratsiraka tout au long de la IIème République instaurée en 1975 provoqua l'accroissement rapide de la pauvreté, pauvreté aggravée par l'explosion de la corruption et des trafics en tout genre, favorisés par les longues périodes de pénuries de produits de première nécessité tels que les médicaments, le riz, l'huile alimentaire, le sucre. Aux difficultés du quotidien s'ajoutait le non respect des libertés fondamentales.

En effet, comme sous la Première République, la censure des médias - qui ne fut supprimée qu'en 1989 -, le muselage de l'opposition et les fraudes électorales étaient redevenus la pratique habituelle, mais les méthodes utilisées furent plus musclées avec la tristement célèbre police politique DGIDE et l'utilisation des TTS - bandes de malfaiteurs organisées et « coachées » par des hommes politiques - pour terroriser la population d'Antananarivo à chaque velléité de contestation.

La répression sanglante - avec intervention de blindés - contre les jeunes pratiquants de Kung Fu qui avaient démantelé ces bandes organisées en juillet 1985 illustra la brutalité des méthodes utilisées pour étouffer toute contestation.

Malgré ces méthodes musclées, la contestation alla grandissante jusqu'en 1989 et il avait fallu la visite du Pape à Madagascar pour ramener un calme provisoire après les élections présidentielles entachées de fraude qui eurent lieu cette année là. Comme en 1972, ce fut essentiellement l'absence d'un espoir d'alternance par la voie des urnes, au vu des fraudes électorales et de la politisation à outrance de l'administration à cet effet, qui déclencha la crise de 1991-1992. Cette crise aboutit à la Convention signée à l'Hôtel Panorama, à une transition consensuelle et inclusive, à l'instauration de la IIIème République, à l'élection de Zafy Albert et au départ de Ratsiraka qui choisit de quitter le pays pour s'installer à Paris.

### **LA CRISE DE 2001-2002**

La constitution de la IIIème République, dans le cadre de laquelle Zafy Albert fut élu, instaura un régime semi-présidentiel avec un renforcement du pouvoir de l'assemblée nationale qui choisissait le Premier Ministre. Les trois premières années furent marquées par une difficulté grandissante pour le président de cohabiter avec un chef du gouvernement dont il n'approuvait pas la politique, notamment les mesures d'ajustement structurelle exigées par les bailleurs de fonds, mais qui était soutenu par une forte majorité à l'Assemblée. Zafy Albert eut recours à un référendum pour modifier la constitution afin de redonner au Président de la République le pouvoir de choisir le chef du gouvernement.

La perte de popularité de Zafy Albert dont le mandat fut écourté par un empêchement voté par l'Assemblée Nationale en août 1996, facilita le retour au pouvoir de Didier Ratsiraka qui remporta de justesse les élections présidentielles de janvier 1997 avec un taux d'abstention record. Le très faible écart de voix alimenta des rumeurs accusant la Haute Cour Constitutionnelle d'avoir manipulé les résultats en faveur de Didier Ratsiraka, rumeurs renforcées par la dotation d'une voiture à chaque membre de la Haute Cour peu après la proclamation des résultats officiels de l'élection.

Zafy Albert cependant ne contesta pas les résultats et on peut dire que Ratsiraka fut élu dans le cadre institutionnel en vigueur. Mais il afficha très vite un manque de considération pour la constitution de cette IIIème République qui lui fut imposée en 1992. Ainsi, sa première décision, à peine élu, fut de violer la constitution en reportant d'une année, sous un prétexte fallacieux - une invasion de criquets - les élections législatives prévues se tenir dans la foulée des présidentielles. Ce report lui était nécessaire pour s'assurer une majorité parlementaire, ayant été élu par moins de 30% des électeurs.

Ratsiraka recourut lui aussi au référendum pour compléter le retour à un régime totalement présidentiel en rendant quasiment impossible l'empêchement du Président de la République par l'Assemblée Nationale et pour mettre en place six Provinces Autonomes, découpage hautement politique qui ne facilitait en rien une véritable décentralisation. La constitution maintes fois amendée de la IIIème République n'avait plus rien de commun avec les orientations voulues par le Forum National de 1992 qui avait prévu un équilibre des pouvoirs entre le Président de la République et le Parlement et la mise en place de 28 Régions dont le découpage correspondait à des critères socioéconomiques.

Les années 1997-2001 virent aussi le retour du népotisme, de la corruption et des fraudes électorales.

La crise de 2001-2002 fut ainsi l'aboutissement d'une contestation grandissante face à ce retour des anciennes pratiques ratsirakiennes déjà dénoncées dix ans auparavant.

Les Inconditionnels de Madagascar  
À l'Île de la Réunion